

ou y comprenez-vous votre temps de service à Point Edward?—Ma foi ! je pourrais bien l'inclure aussi.

Q. Je crois que l'impression générale était que vous aviez demeuré à la traverse du Grand-Tronc, deux milles plus bas que Sarnia?—Vous pouvez inclure dans ma réponse toute la durée de mon service. Il va sans dire que j'avais plus d'occasions de faire la traversée dans les premiers temps, quand j'étais préposé au débarquement, que plus tard, mais il se passe rarement un jour sans que je traverse pour une affaire ou une autre.

*Par M. Hesson :*

Q. Deux ou trois hommes pourraient-ils compter assez exactement le nombre des voyageurs et obtenir toutes les informations que l'on trouve dans les rapports des Etats-Unis?—Je pense que trois hommes assez actifs pourraient parcourir un train ordinaire et recueillir ces informations s'ils n'avaient rien autre chose à faire, mais ce serait différent s'ils avaient à examiner les bagages. S'ils n'avaient rien autre chose à faire, je pense qu'ils pourraient obtenir des informations assez exactes.

*Par M. Trow :*

Q. Quel système adopteriez-vous?—Il faudrait interroger les voyageurs et leur demander de quel pays ils viennent, et autres questions propres à donner les informations nécessaires.

Q. Pensez-vous que l'on se soit jamais procuré de pareilles informations à ce point?—Non.

Q. Et je suppose qu'on ne le fera jamais?—Je ne sais si cet état de choses se poursuit ; je pense que quelque méthode devra être adoptée. Je vais vous lire le rapport d'une entrevue avec le percepteur des douanes à Port-Huron, qui est publié dans le *Telegraph* de Port Huron, en date du 8 mars 1884. Il est comme suit:—

“ Un journal de Sarnia dénonce, comme seule une feuille de Sarnia peut le faire, le gouvernement des Etats-Unis comme coupable de mensonge criminel. La cause de cette sortie est la suivante. Le 28 février, M. Lowe, secrétaire du département de l'agriculture du Canada, a comparu devant un comité du parlement, et il a déclaré que M. Nimmo, chef du bureau des statistiques des Etats-Unis, avait, dans son dernier rapport, volontairement grossi le nombre des émigrants canadiens entrés dans les Etats américains par Port-Huron. Les avancés de M. Lowe ont été appuyés par les affidavits de deux officiers renvoyés du service des douanes et autrefois stationnés à Fort-Gratitot, déclarant qu'on ne suivait pas de méthode propre à donner un résultat exact.

“ Le percepteur Hartsuff est revenu de Washington hier. Pensant qu'il devait en savoir plus long sur cette question que les personnes qui ont donné des informations à M. Lowe, un reporter du *Telegraph* s'est rendu chez lui hier soir.

“ Le reporter demanda : ‘ Le département des douanes a-t-il une méthode pour s'assurer du nombre exact des émigrants canadiens. J'apprends que l'on répète que les chiffres publiés par le bureau des statistiques ne sont que des chiffres fantaisistes.’

“ Je ne parlerai que de ma propre administration, ” répondit M. Hartsuff, “ le personnel placé sous mes ordres est si peu nombreux que je ne puis mettre des hommes à la traverse du Grand-Tronc dans le seul but de recueillir des statistiques, mais chaque trimestre, des officiers dignes de foi sont chargés, pendant une durée de deux semaines, de parcourir chaque wagon qui arrive et de demander à chaque voyageur ou voyageuse son pays d'origine, où il va et dans quel but. L'officier note avec soin chaque réponse dans son calepin. Il lui est enjoint de faire une investigation minutieuse. Il ne tient compte que des personnes qui répondent à ses questions. Pendant le cours de ces deux semaines le nombre d'immigrants canadiens est scrupuleusement constaté. Le reste du temps, les bagages de chaque voyageur sont examinés et notés. D'après les manières, le langage, l'habillement et le bagage de chacun, l'officier peut dire assez exactement s'il est Européen, Canadien ou Américain. Le rapport de l'officier est fait d'après ses propres observations et il peut être accepté en toute confiance, parce que le nombre total d'immigrants canadiens rapporté par lui pendant deux semaines est inférieur au chiffre des arrivées totales constatées pendant la même période par cet officier, qui, comme je l'ai déjà mentionné, obtient un résultat